

BRIDGESTONE

Un an après la fermeture,
où en est-on ? #10

ENGAGEMENT

L'Agglo soutient l'économie
sociale et solidaire #12

CONCERTATION

Prenez la parole pour bâtir
l'Agglo de demain ! #13

100 % AGGLO

Le magazine de la Communauté d'agglomération de
Béthune-Bruay, Artois Lys Romane • **Novembre 2021**



DOSSIER

**Face à l'urgence climatique,
l'Agglo se mobilise !**

#09



Communauté d'agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

bethunebruay.fr



LE # MAG'

SOMMAIRE

VIE ÉCONOMIQUE



#10

TRANSITION ET INNOVATION



#11

VIVRE ENSEMBLE



#12

04-09 _____ Dossier

Face à l'urgence climatique, l'Agglo se mobilise !

10 _____ L'Agglo en mouvement

10 ___ Un an après la fermeture de Bridgestone, où en est-on ?

11 ___ Faire du territoire une 'Vallée de l'électrique'

12 ___ Venez à la rencontre des acteurs de l'Économie sociale et solidaire

13 ___ Projet de territoire : prenez la parole !

14 _____ Rencontre avec

L'Igloo à Isbergues, un tiers-lieu où chacun a la parole

15 _____ Fiers de notre Agglo

100% Agglo vous parle de nos communes Villages patrimoine®

16 _____ Questions-réponses

Trois questions que vous vous posez peut-être

17 _____ L'Agglo en pratique

Tout savoir sur le Conseil de développement

18 _____ Retour en images

Les temps forts de ces dernières semaines

19 _____ Tribunes

Expression des groupes d'élus

ÉDITO

100% AGGLO
100 COMMUNES



Aujourd'hui plus qu'hier, l'urgence climatique n'a jamais été aussi présente dans les esprits. Elle devient majeure dans le débat public en raison des phénomènes météorologiques qui influencent les vents, les précipitations et les températures. Ces dernières vont augmenter d'1,5 à 2° d'ici 2030. Le réchauffement de la planète s'intensifie, avec ses conséquences sur notre environnement.

Collectivement, nous sommes face à la gestion de nouveaux risques. Ainsi, sur notre territoire, plus de 500 arrêtés de catastrophes naturelles ont été pris en 40 ans. 9 fois sur 10, ils sont liés aux risques d'inondations. Nous savons que, dans les années à venir, les épisodes pluvieux seront toujours plus intenses et les débordements de cours d'eau plus fréquents. L'artificialisation des sols et l'étalement urbain des dernières décennies accélèrent également ces désordres écologiques.

Face à ce dérèglement climatique, l'Agglo a décidé de s'engager au service des générations futures et d'élargir son action en matière de gestion des cours d'eau et de prévention des inondations. En parallèle, elle étend ses compétences à la gestion des phénomènes de ruissellement, d'érosion et de coulées de boues, et va entretenir plus de 600 kilomètres de cours d'eau sur son territoire. L'Agglo s'implique aussi dans la restauration et la reconquête des zones humides qui contribuent à préserver la quantité et la qualité des nappes phréatiques et de l'eau potable pour les années à venir. Autant de mesures qui seront aussi créatrices d'emplois par le nombre de chantiers à venir et synonymes d'amélioration de votre qualité de vie.

Notre démarche se veut responsable et solidaire, et face à ces enjeux, il nous faut identifier de nouveaux financements, notamment une contribution de nos habitants en parallèle de la suppression généralisée de la taxe d'habitation dès 2023.

Gérer et préserver nos ressources hydrauliques, nous réconcilier avec la nature et affronter avec raison et passion notre avenir, voilà ce qui rend nécessaire cette adaptation de notre territoire au changement climatique. C'est ensemble et en transparence que nous relèverons ce défi ! #

Olivier Gacquerre, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

- 🌐 www.bethunebruay.fr
- 📍 Agglo Béthune-Bruay
- 📧 agglobethunebruay
- 📞 Agglo Béthune-Bruay

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane
100% Agglo - Le magazine d'information de votre Communauté d'agglomération
Hôtel communautaire, 100, avenue de Londres, CS 40548 - 62411 Béthune Cedex
Tel : 03 21 61 50 00 - Courriel : contact@bethunebruay.fr
Directeur de la publication : Olivier Gacquerre. Directrice de la rédaction : Marion Blanquart.
Rédaction : Service communication. Photos : Service communication sauf mentions contraires.
Conception et mise en page : avantmidi.fr. Impression : Imprimerie Mordacq, ZI du Petit-Neufpré, 62120 Aire-sur-La-Lys (imprimé sur papier recyclé). Distribution : Adrexo Béthune. Tirage : 115300 exemplaires. ISSN : 2553-4203.
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

- Allouagne
- Ames
- Annettes
- Annequin
- Annezin
- Auchel
- Auchy-au-Bois
- Auchy-les-Mines
- Bajus
- Barlin
- Béthune
- Beugin
- Beuvry
- Billy-Berclau
- Blessy
- Bourecq
- Bruay-La-Buissière
- Burbure
- Busnes
- Calonne-Ricouart
- Calonne-sur-la-Lys
- Camblain-Châtelain
- Cambrin
- Cauchy-à-la-Tour
- Caucourt
- Chocques
- Cuinchy
- Diéval
- Divion
- Douvrin
- Drouvin-le-Marais
- Ecquedecques
- Essars
- Estrée-Blanche
- Estrée-Cauchy
- Ferfay
- Festubert
- Fouquereuil
- Fouquières-lès-Béthune
- Fresnicourt-le-Dolmen
- Gauchin-le-Gal
- Givenchy-les-La Bassée
- Gonnehem
- Gosnay
- Guarbecque
- Haillicourt
- Haisnes-lès-La Bassée
- Ham-en-Artois
- Hermin
- Hersin-Coupigny
- Hesdigneul-lès-Béthune
- Hinges
- Houchin
- Houdain
- Isbergues
- La Comté
- La Couture
- Labeuvrière
- Labourse
- Lambres
- Lapugnoy
- Lespesses
- Lières
- Liettres
- Ligny-lès-Aire
- Lillers
- Linghem
- Locon
- Lorgies
- Lozinghem
- Maisnil-lès-Ruitz
- Marles-lès-Mines
- Mazinghem
- Mont-Bernenchon
- Neuve-Chapelle
- Nœux-les-Mines
- Norrent-Fontes
- Noyelles-lès-Vermelles
- Oblinghem
- Ourton
- Quernes
- Rebreuve-Ranchicourt
- Rely
- Richebourg
- Robecq
- Rombly
- Ruitz
- Sailly-Labourse
- Saint-Floris
- Saint-Hilaire-Cottes
- Saint-Venant
- Vaudricourt
- Vendin-lès-Béthune
- Vermelles
- Verquigneul
- Verquin
- Vieille-Chapelle
- Violaines
- Westrehem
- Witternesse



*À LA UNE

ENVIRONNEMENT

Face à l'urgence climatique, l'Agglo se mobilise !



L'Agglo fait de la transition écologique et énergétique un axe stratégique majeur, pour aujourd'hui comme pour demain. Si la priorité est de mettre en œuvre des actions ambitieuses en matière de prévention des inondations, la collectivité s'engage également dans d'autres domaines tout aussi importants, de l'habitat à la mobilité en passant par la qualité de l'air et l'optimisation des déchets. Autant d'interventions figurant dans son Plan climat air énergie territorial. #

06-07 ___ **Contre les inondations, l'Agglo renforce son action**

08 ___ **Optimiser la gestion des déchets**

09 ___ **Les objectifs du Plan climat**



Les victimes d'inondations vivent les yeux tournés vers le ciel, craignant les prochaines pluies.

PRÉVENTION DES INONDATIONS

L'Agglo amplifie son action

Face au dérèglement climatique, à l'urbanisation et à la consommation du foncier, l'Agglo prend des mesures fortes, notamment pour prévenir les inondations et éviter à la population de revivre des situations insoutenables.



« Nous avons la chance d'avoir notre ressource en eau sous nos pieds, l'enjeu est de la protéger. Le plus grand défi aujourd'hui est de prévoir l'imprévisible en ce qui concerne nos recharges en eau potable, notre ressource potentielle et les futurs besoins en eau potable pour notre territoire ».

Philippe Scailliciez, Vice-président en charge de l'eau potable

6 Le conseil communautaire s'est prononcé fin septembre sur une extension de sa compétence en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations, afin de mettre en œuvre un vaste plan d'actions et d'investissements.



1 Ce que l'Agglo fait déjà

Renforcement de berges, faucardage, construction de bassins, gestion de crise, entretien et aménagement des cours d'eau l'Agglo est déjà à la manœuvre dans de nombreux domaines.



2 L'Agglo accentue ses efforts

L'Agglo a décidé d'étendre ses compétences à la lutte contre le ruissellement, l'érosion des sols et les coulées de boue.

L'entretien des cours d'eau est aussi élargi afin de permettre l'écoulement naturel de l'eau et de contribuer à son bon état écologique.



c'est en kilomètres le linéaire de cours d'eau désormais géré par l'Agglo (soit 1 220 km de berges), contre 440 auparavant, soit 170 km en plus.



3 Des investissements à la hauteur des enjeux

Dans le cadre du Programme d'action et de prévention des inondations (PAPI), l'Agglo porte 20 opérations sur son territoire (lire ci-dessous). À terme, ces nouveaux ouvrages permettront de retenir jusqu'à 800 000 m³ d'eau. Co-financés par l'Agglo, l'État et l'Agence de l'eau, ils coûtent 18,3 millions d'euros.

En parallèle, deux nouveaux bassins de rétention des eaux pluviales sont en cours de construction dans la rue Wéry à Bruay-La-Buissière. Coût de l'opération : 2,4 millions d'euros.



4 Préserver la ressource en eau

Dans le cadre de sa compétence eau potable, l'Agglo gère la ressource en eau du territoire.

Elle s'engage dans le maintien, la restauration et la reconquête des zones humides. Et contribue ainsi à préserver la quantité et la qualité des nappes phréatiques, et donc de l'eau potable pour les années à venir.

Les travaux à venir

- ✦ Recalibrage du Grand Nocq à Allouagne
- ✦ Création de zones d'expansion de crues (ZEC) à Verquin, Gosnay (2), La Comté/Beugin, Ourton, Estrée-Blanche, Lespesses, Noyelles-lès-Vermelles, Gauchin-le-Gal, Rebreuve-Ranchicourt, Amettes et Gonnehem
- ✦ Réfection de digues et rénovation d'un vannage à Bruay-La-Buissière
- ✦ Réalisation de retenues collinaires à Norrent-Fontes, Amettes, Caucourt et Gauchin-le-Gal (2).

Une épée de Damoclès sur la tête des habitants

Deux élus locaux expliquent que les victimes d'inondations vivent dans l'appréhension permanente de nouvelles pluies.



André Hennebelle, maire d'Allouagne

« À chaque fois que le ciel est couvert, c'est le stress, on se demande ce qui va tomber et si la commune va être inondée. On a peur, surtout les habitants qui ont déjà vécu ce drame, perdant leurs biens personnels, se retrouvant sans électricité. Personne ne peut retenir l'eau de pluie, elle n'a pas de frontière. L'Agglo entreprend de gros travaux afin de protéger la population, la commune a du matériel de crise en cas de besoin. Tout le monde est concerné, ne serait-ce que par l'augmentation du prix des assurances liée au changement climatique ! »



Alain Ducrocq, maire de Witternesse – reconnue en état de catastrophe naturelle suite aux inondations du 26 juillet dernier

« La vigilance est permanente. On passe des nuits complètes en alerte. Maisons et caves inondées, garages et cours remplis de boue, nos habitants se protègent comme ils peuvent. Ils sont angoissés et cumulent les craintes liées aux deux problèmes récurrents auxquels nous sommes confrontés dans la commune, à savoir les phénomènes de coulées de boues dus à l'érosion, et les crues qui font déborder la Lacquette. En plus des équipements réalisés ou en phase d'étude, une prise de conscience collective est nécessaire en termes d'entretien de son propre fossé et du cours d'eau qui jalonne son terrain, ce qui peut éviter bien des déboires chez le voisin. »



Cet été, Witternesse a de nouveau été inondée.

SOLIDARITÉ

Mise en place d'une contribution Gemapi

Une contribution entièrement dédiée à la prévention des inondations sera mise en place dès 2022.

Un sondage a récemment révélé que l'une des principales préoccupations des habitants du territoire pour l'avenir est la protection de l'environnement. En 2022, 8 millions d'euros seront directement investis dans la lutte contre les inondations, soit deux fois plus qu'en 2021. La nouvelle contribution Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) permettra de mettre en œuvre un programme d'actions ambitieux.



Elle s'applique aux contribuables (ménages, entreprises, commerçants, artisans, industriels...) soumis à l'un ou plusieurs des impôts locaux suivants : taxe d'habitation (TH), taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB), cotisation foncière des entreprises (CFE).



En sont exonérés : les personnes non redevables de la taxe d'habitation au titre de leur habitation principale ; les personnes aux conditions modestes âgées de plus de 75 ans exonérées de TFPB ; les organismes HLM et leurs occupants ; les collectivités et établissements publics non productifs de revenus ; les entreprises sur parts exonérées de TFPB et/ou de CFE. #

À savoir La contribution Gemapi est une contribution affectée, elle ne pourra servir à autre chose que la prévention des inondations. C'est donc un véritable investissement pour l'avenir afin d'adapter notre territoire au dérèglement climatique. #



PAROLE D'ÉLU



Raymond Gaquère, Vice-président en charge de l'assainissement, l'hydraulique, la gestion des eaux pluviales urbaines et la lutte contre les inondations

Notre territoire doit s'adapter au dérèglement climatique, et nous avons collectivement pris des décisions en ce sens. Cet été, nous avons encore vécu des épisodes d'inondations, malheureusement pas les derniers... Une chose est sûre : il faut agir, et vite ! La Communauté d'agglomération prévoit de gros investissements, à la hauteur des enjeux auxquels nous devons faire face. Avec les 100 communes du territoire et la population, nous devons trouver les moyens de mettre à l'abri les habitants concernés par les catastrophes météorologiques, et ainsi leur permettre de vivre sereinement #



ENVIRONNEMENT

L'Agglo compte 300 ripeurs et 65 camions de collecte des déchets.

Objectif : tendre vers le zéro-déchet

L'Agglo met en œuvre un plan d'action pour réduire, mieux trier et valoriser les déchets à l'échelle du territoire, afin de limiter l'impact sur l'environnement.

C'est bien connu, et c'est l'affaire de tous : le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! Le cercle vertueux veut que le citoyen consomme mieux et jette moins. L'Agglo se charge de collecter et de traiter les déchets à l'échelle du territoire. De la lutte contre le gaspillage à l'incitation au compostage, elle agit en faveur de la protection de l'environnement en promouvant la prévention, le réemploi et la réparation, ainsi que la valorisation du déchet.

Des objectifs concrets

- 1 Diminuer la quantité de déchets produits
- 2 Recycler et valoriser davantage les déchets
- 3 Ne plus rien enfouir en décharge
- 4 Harmoniser les modes de collecte sur l'ensemble du territoire
- 5 Accompagner les communes dans leur lutte contre les dépôts sauvages
- 6 Favoriser l'implantation d'entreprises engagées dans les domaines du recyclage, du réemploi et de l'économie circulaire.

De nouveaux équipements prévus

Pour réussir cette ambition collective, le territoire doit se doter d'outils modernes et performants.

- ✦ Chaque habitant doit avoir accès à une déchetterie près de chez lui. Les 11 déchetteries actuelles de l'Agglo

seront modernisées, et de nouvelles seront construites.

- ✦ En partenariat avec des intercommunalités voisines, la Communauté d'agglomération travaille sur la réalisation d'un nouveau centre de tri, afin d'étendre sa capacité de triage – notamment pour les plastiques.

- ✦ Le Centre de valorisation énergétique (CVE) de Labeuvrière doit être reconstruit d'ici 2026. Les élus ont donné le feu vert en conseil communautaire le 19 octobre. Objectif : produire plus d'énergie verte (électricité, chaleur, etc.) grâce à la valorisation des déchets. #

À NOTER

Afin de faciliter et de sécuriser le travail des agents de collecte et de rendre les trottoirs plus propres, l'Agglo poursuit la distribution de bacs de collecte des déchets verts : 70 communes en sont déjà équipées ; 28 autres, situées à l'est du territoire, le seront entre novembre et avril ; Béthune et Bruay-La-Buissière le seront en 2023. La collecte des déchets verts en porte-à-porte s'arrête le 19 novembre 2021 et reprend en avril 2022. #

Toutes les infos sur www.bethunebruay.fr

En 2019, **185 000 T** de déchets ont été produits sur le territoire : **56 000 T** ont été recyclés, **38 000 T** ont été compostées, **82 000 T** ont servi à la valorisation énergétique, et **9 000 T** ont été enfouies en décharge.

Chaque habitant de l'Agglo a produit en moyenne **659 KG** de déchets.

Le coût moyen de la collecte à la charge de l'Agglo s'élève à **91 EUROS** par habitant.

Depuis 2010, la quantité de déchets produits sur le territoire est de **-7%**.
Objectif : faire aussi bien d'ici 2030 !

PAROLE D'ÉLU



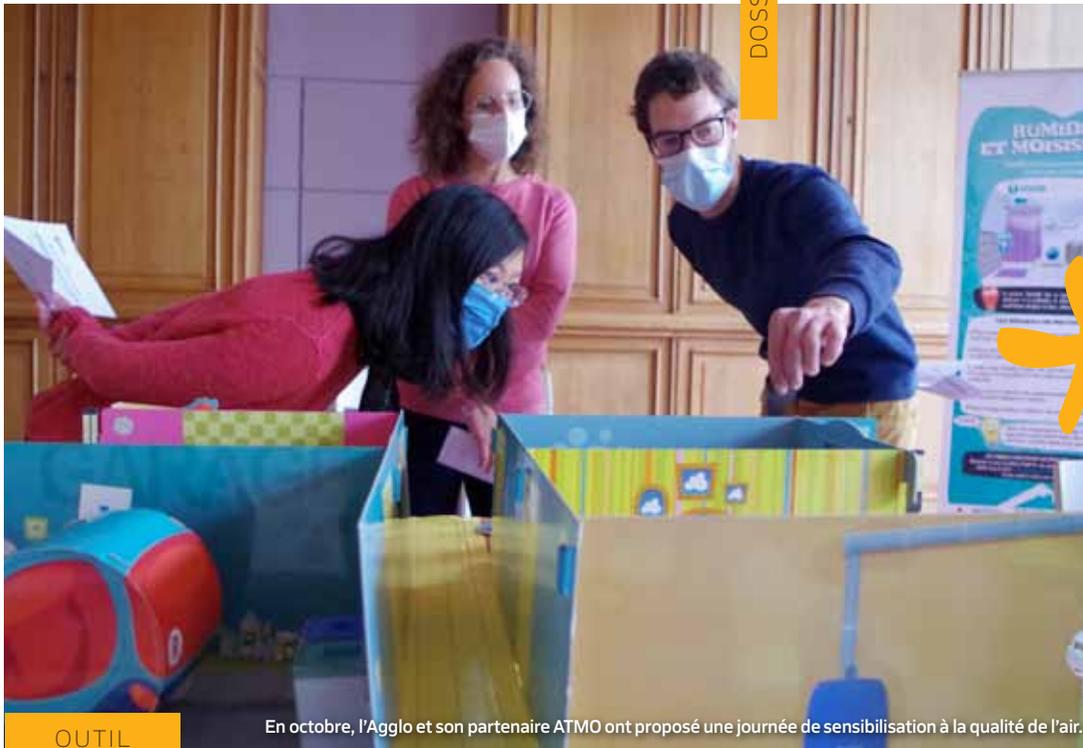
Pierre-Emmanuel Gibson,
Conseiller délégué en charge de la collecte et de la valorisation des déchets et des équipements communautaires associés

Dans le contexte actuel (changement climatique, pénurie de matières premières, surexploitation des ressources de la planète), il faut absolument changer nos pratiques et avoir comme ambition de tendre vers le zéro-déchet. Nous avons besoin de tout le monde, chaque geste compte : composter, mettre le verre dans les colonnes, déposer les encombrants en déchetterie, glisser le bon déchet dans la bonne poubelle, etc. Il faut réduire nos déchets, réutiliser ce qui peut l'être, bien trier, valoriser, arrêter de mettre en décharge. Ensemble c'est possible ! #



L'Agglo récompensée

L'Agglo a obtenu par la Mutuelle nationale territoriale (MNT) le prix « Santé mieux-être au travail » de la Fonction publique territoriale, catégorie 'santé au travail et pratiques innovantes', pour sa gestion des déchets amiantés.



OUTIL

En octobre, l'Agglo et son partenaire ATMO ont proposé une journée de sensibilisation à la qualité de l'air.



300

millions d'euros : le budget global du Plan climat air énergie territorial 2020-2026 de l'Agglo.

Un Plan climat à l'échelle du territoire

La lutte contre les inondations, la préservation de la ressource en eau et l'optimisation de la gestion des déchets font partie des nombreuses thématiques pour lesquelles l'Agglo se mobilise via son Plan climat air énergie territorial (PCAET).

L'enjeu est immense : protéger les habitants, mais aussi l'environnement. Parmi les principaux objectifs du Plan climat : baisser l'impact de notre activité sur le climat et adapter le territoire au changement climatique.

Le PCAET, c'est quoi ?

Approuvé en mars 2020, le PCAET de la Communauté d'agglomération est un document structurant qui permet de définir la politique énergétique et climatique du territoire.

Il prend en compte l'avis des habitants, de l'État et de la Région et propose une stratégie, des objectifs et un plan d'actions à l'échelle du territoire. 161 actions y sont recensées. Sa durée est de 6 ans.



L'habitat et les performances énergétiques

Exemples : aides aux particuliers pour la rénovation de logements et les travaux d'isolation et de chauffage ; accompagnement des communes dans leur stratégie sur le patrimoine bâti (mairie, école, salle des fêtes, etc.) ; développement des réseaux de chaleur pour partager l'énergie thermique produite ; etc.

En engageant le territoire dans la transition écologique et énergétique, l'Agglo génère de l'emploi et de l'économie.



La mobilité durable

Exemples : déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques sur l'ensemble du territoire.



La qualité de l'air

Exemples : organisation de parcours de sensibilisation à la qualité de l'air ; aide au diagnostic dans les bâtiments communaux.



Des aménagements plus vertueux

Exemples : plantations d'arbres ; création de voies cyclables le long du canal d'Aire.

À savoir D'ici 2050, l'Agglo s'engage à produire 13 fois plus d'énergies renouvelables et à diviser par 4 les gaz à effet de serre. #



PAROLE D'ÉLU



Ludovic Idziak,
Vice-président en charge de
l'environnement et du Plan climat air
énergie territorial (PCAET)

Le dérèglement climatique devient très concret. Je crois pourtant qu'il est encore temps d'agir ! La principale condition pour réussir cette nécessaire transition sociale, économique et environnementale ? Agir tous ensemble !

Énergies nouvelles, mobilité, habitat, alimentation, etc., il s'agit autant d'innover que de changer d'habitudes.

Je vous invite à vous approprier le PCAET : il est question en réalité de l'avenir que nous laisserons à nos enfants. Vous pourrez prochainement participer à la construction du projet de territoire de notre agglomération. L'occasion de pouvoir débattre avec vous tous de notre futur commun. #



La fermeture de l'usine Bridgestone de Béthune a été annoncée en septembre 2020.

EMPLOI



827

Sur les **827** salariés impactés par la fermeture de l'entreprise, à la mi-octobre 2020 : **395** personnes ont trouvé un emploi (dont **228** en CDI) et **379** personnes sont en processus d'accompagnement au sein du Congé de reclassement (dont **209** en formation de reconversion sur des métiers en tension, **39** en projet de création d'entreprise, **81** en recherche d'emploi).

TÉMOIGNAGE

Un ex-Bridgestone ouvre un restaurant inclusif

Suite à la fermeture de l'usine, Francky Cagniard concrétise un beau projet : l'ouverture d'un restaurant breton à Béthune.

Bridgestone, Francky y a travaillé pendant 18 ans. La fermeture de l'entreprise a été un coup dur, pour lui comme pour ses collègues. Francky Cagniard a alors décidé de réaliser un rêve qui mûrit depuis plusieurs années : ouvrir son propre restaurant, qu'il veut 'inclusif'. Entendez par là que des personnes ayant des troubles cognitifs (autisme, trisomie, déficience intellectuelle) feront partie de son personnel. Des adultes à qui Francky et son épouse Marie-Aude souhaitent tendre la main : « Ils souffrent d'un fort taux de chômage alors qu'ils sont tout à fait capables de travailler. Nous leur proposons des CDD tremplin pour qu'ils puissent gagner de l'expérience. »



Le restaurant breton de Francky et Marie-Aude Cagniard se situe dans l'impasse Saint-Pry, rue Henri-Dunant, en centre-ville de Béthune.

Dans leur entreprise adaptée 'Le Petit plus', « à taille humaine », seront servis des crêpes et des galettes. Francky est allé se former au métier de crêpier à Saint-Malo, et a peaufiné sa formation à l'École des chefs d'Arras. Propriété d'un autre ancien salarié de Bridgestone sensible à ce projet solidaire, le restaurant de 100 m² sera équipé d'une cuisine ouverte et de mobilier fabriqué par un menuisier local. « L'objectif n'est pas de gagner beaucoup d'argent, mais de créer du lien social », confie Francky. Ouverture prévue début 2022. #

Facebook 'Le Petit Plus'.

Un an après la fermeture de Bridgestone, où en est-on ?

Depuis l'annonce de la fermeture, l'Agglo s'implique dans le reclassement des salariés et la revitalisation du site béthunois et du territoire.

- ✦ L'Agglo participe chaque mois aux rencontres de la plateforme territoriale 'Action pour l'emploi', qui recherche des opportunités de reclassement pour les anciens salariés.
- ✦ Au travers du dispositif régional Proch'emploi, l'Agglo participe à différents salons emploi destinés aux ex-salariés Bridgestone. L'objectif est de promouvoir leur candidature auprès d'entreprises du territoire et/ou de les positionner sur des offres d'emploi.
- ✦ Chaque semaine, l'État, la Région et l'Agglo se mobilisent en faveur de la

réindustrialisation du site. Une stratégie de prospection économique est menée dans le but d'attirer des projets susceptibles de s'implanter, sur ce site comme sur l'ensemble du territoire.

- ✦ L'Agglo a contribué à la définition de la convention de revitalisation contractualisée entre Bridgestone et l'État. Cette convention est élaborée autour de trois axes : la réindustrialisation du site, l'aide à la création d'emplois, et la mise en œuvre de projets structurants pour le territoire. #

IMPLANTATION

Black Star et Mobivia officialisent leur arrivée

Si plusieurs projets d'implantation sont en cours sur l'ancien site de Bridgestone, Black Star a déjà fait savoir que son choix se portait sur Béthune. Spécialisée dans le reconditionnement et le rechapage de pneumatiques pour véhicules légers, Black Star veut développer un projet d'économie circulaire qui consiste en la reconversion d'une partie du site de production de Bridgestone en une activité de collecte, de tri, de recyclage et de reconditionnement de pneus.

Elle s'associe à Mobivia, leader européen de la distribution, pour produire des pneus éco-responsables à grande échelle. Plus de 7 millions d'euros sont investis en ce sens, avec à la clé la création de 121 emplois d'ici 2024.

Faire du territoire une 'Vallée de l'électrique'

L'Agglo veut se positionner comme un territoire d'excellence en matière de mobilité électrique et devenir la « Vallée de l'électrique ». La présence sur le territoire d'acteurs industriels majeurs dans ce domaine conforte cette ambition de devenir leader dans le développement des batteries électriques et leur recyclage.



ACC va ouvrir une nouvelle usine dans le parc des industries Artois-Flandres.

© Atelier 251



1 ACC choisit l'Agglo

Pour faire du territoire de Béthune-Bruay une Vallée de l'électrique, il faut un moteur. Cette locomotive, c'est **ACC** (Automotive Cells company) qui l'incarne. L'entreprise a choisi le parc des industries Artois-Flandres de Douvrin/Billy-Berclau pour faire sortir de terre une nouvelle usine au sein de laquelle seront construites des batteries pour véhicules électriques. Ce projet de 'gigafactory', aussi appelé « Airbus européen de la batterie », se concrétisera en 2023. 600 emplois sont prévus à l'ouverture en 2023, et jusqu'à 2 000 dans les années suivantes.

2 Les acteurs économiques du territoire mobilisés

En octobre, le CRITT M2A de Bruay-La-Buissière a tenu son conseil scientifique. L'occasion d'inaugurer son **nouveau Centre d'Essais Électriques**, fruit d'un investissement de 16 millions d'euros, où pourront être testées l'endurance et la performance des batteries et où seront entrepris des essais environnementaux. Cette inauguration a fédéré l'ensemble de l'écosystème régional en matière de mobilité électrique, et même au-delà avec la présence de Yann Vincent, direc-

teur d'ACC. Cet événement a également permis de partager les dernières avancées technologiques travaillées au CRITT M2A, et d'évoquer les défis à venir.

Le second centre de recherche indépendant, le CREPIM, également situé au technopôle bruaysien, développe aussi son expertise dans le domaine de l'électrique, avec notamment 1,7 million d'euros investis dans une **plateforme d'essais au feu de batteries**, ou encore la qualification des performances feu/fumées des matériels électriques et électrotechniques.

Au campus universitaire de Béthune, plusieurs formations sont proposées autour de l'électrique au sein de la Faculté des sciences appliquées (FSA) et de l'Institut universitaire et technologique (IUT). Le campus compte par ailleurs quatre laboratoires de recherche, dont un spécialisé en génie électrique (le LSEE, pour 'Laboratoire Systèmes Électrotechniques et Environnement). Ce dernier a inauguré **l'extension de son laboratoire** mi-octobre. Cet agrandissement permettra de faire de cette plateforme la référence



L'extension du laboratoire LSEE sur le campus universitaire de Béthune conforte le site dans son rôle d'acteur économique du territoire.

en France sur les systèmes d'isolation électrique et la caractérisation de machines et transformateurs. Le LSEE pourra également proposer ses services aux partenaires industriels pour des activités de recherche.

Autant de projets et d'atouts qui contribuent à renforcer la volonté de faire du territoire une Vallée de l'électrique ! #



INITIATIVES

À l'occasion du Mois de l'ESS, l'Agglo renouvelle son ESS Tour, cette fois à l'intention des élus. Un temps fort qui permet de sensibiliser les participants à l'ESS.

PAROLE D'ÉLU



Sylvie Meyfroidt,
conseillère déléguée en charge
de l'Économie sociale et solidaire

Pan de l'économie locale en pleine croissance, l'ESS est fondé sur les principes d'ancrage territorial, de solidarité et d'utilité sociale. Source d'innovation, d'emplois non-délocalisables et de services, c'est une économie qui impulse des dynamiques locales et crée de la cohésion sociale. La Communauté d'agglomération est fortement engagée dans le développement de l'ESS par l'accompagnement et la formation des porteurs de projets, les aides financières à la création et au développement, ou encore l'animation territoriale et le développement de la coopération économique des structures de l'ESS. D'ici à la fin de l'année nous lancerons également un deuxième appel à projet dédié à l'ESS. Une façon supplémentaire pour l'Agglo d'encourager le développement de l'ESS sur le territoire ! #

Venez à la rencontre des acteurs de l'Économie sociale et solidaire

Novembre est le mois de l'Économie sociale et solidaire (ESS). Plusieurs temps forts sont déclinés sur notre territoire pour vous permettre de mieux découvrir cette économie alternative.

1 Contribuez aux projets de six acteurs ESS du territoire

En mai, 100% Agglo vous présentait les six lauréats du premier appel à projets en Économie sociale et solidaire de l'Agglo. En novembre, l'Agglo vous propose d'aller à leur rencontre, chacun au sein de leur structure, pour découvrir leur activité et poursuivre avec eux le développement de leurs projets.

Sous la forme de temps de créativité participatifs d'une durée de 2h, les lauréats vous présenteront dans un premier temps l'avancée de leur projet et collecteront ensuite vos idées pour le développer. Qui sont ces porteurs de projet ?

✦ **La Ferme Sénéchal** à Vieille-Chapelle, plateforme d'accompagnement de personnes autistes âgées d'au moins 16 ans, a ouvert en septembre. L'association souhaite également « faire de sa grange un lieu destiné à l'évènementiel et à la culture ». Rendez-vous le 2 décembre à 18h.

✦ **Solillers** à Lillers a créé un fab lab (tiers-lieu), un espace de coworking, un frigo partagé et une épicerie sociale. Le centre social souhaite développer l'utilisation du Fab Lab et de la bricothèque par les habitants et les commerçants. Rendez-vous le 1^{er} décembre à 19h.

✦ **La Scop** (Société coopérative et participative) **Jean Dubois** à Béthune, horticulteur bio, a organisé les deux premières éditions du « Printemps des possibles » - festival autour de l'environnement et de l'alimentation - en avril et septembre. En 2022, il souhaite développer le festival et le promouvoir auprès des jeunes. Rendez-vous le 26 novembre à 14h.

✦ **La Scop Solidaritoit** à Vaudricourt, tiers-lieu de mixité sociale, a ouvert sa pension de famille et sa boulangerie, et souhaite

créer une épicerie dans un lieu où il n'y en avait pas. Rendez-vous le 25 novembre à 18h.

✦ **La Facilitatrice**, à Béthune, vient de créer son service de conciergerie, elle veut promouvoir son projet auprès du grand public. Rendez-vous le 30 novembre à 16h (dans le cadre du Busin'ESS évoqué ci-dessous).

✦ **Quilit Quilit** à Hermin et le Bookcafé à Bruay-la-Buissière ont mis en place des temps de jardinage et de cuisine collectifs qui serviront à l'édition d'un livre de recettes. Les deux structures proposent de partager un repas pour promouvoir le projet. Rendez-vous le 25 novembre à 12h au Bookcafé de Bruay-La-Buissière.

Inscription et renseignement :
03 21 61 49 04 - deveco@bethunebruay.fr

2 **Un ESS Tour pour les élus**
Après une première édition organisée cet été à l'intention des acteurs ESS du territoire, l'ESS Tour de l'Agglo revient cet automne (les 18 et 30 novembre) pour sensibiliser les élus à l'économie sociale et solidaire et recenser les éventuels besoins des communes en la matière.

3 **Les professionnels ont rendez-vous**
Artisans et entrepreneurs - de l'économie conventionnelle ou de l'ESS - sont invités au 'Busin'ESS' du club des entrepreneurs ESS de l'Artois, partenaire de l'Agglo. Thème retenu pour cette 5^e édition : l'Économie locale, utile et solidaire. Objectifs : mettre en contact les acteurs locaux, échanger sur leurs attentes, étendre les réseaux et mettre en place de nouveaux partenariats. Quand ? Mardi 30 novembre de 16h à 19h. Où ? Salle Olof-Palme à Béthune. #

Pour en savoir plus :
clubentrepreneurs@gmail.com

L'Agglo soutient l'ESS

L'Agglo accompagne les porteurs de projets (de la structuration à la post-crédation), les finance, les forme et les met en réseau. Une animation ESS à l'échelle du territoire est également développée afin de favoriser la coopération économique et le développement de nouveaux projets. **T. 03 21 61 49 04. #**





PROJET DE TERRITOIRE

Prenez la parole pour bâtir l'Agglo de demain !

Vous souhaitez vous exprimer ou tout simplement vous informer sur le projet de territoire en cours de construction ? Plusieurs temps d'échanges sont mis en place dans les semaines à venir.

1 Une démarche à 360°

Dans le 100% Agglo d'octobre 2021, nous vous parlions du projet de territoire auquel vous, habitants, êtes invités à contribuer. Pour rappel, plusieurs outils ont déjà permis d'engager la démarche d'élaboration du projet de territoire et ont mobilisé différents acteurs :

- un portrait de territoire établi par l'Agence d'urbanisme de l'Artois
- un questionnaire diffusé auprès des maires
- une étude d'image sous forme de sondage auprès des habitants de l'Agglo et de chefs d'entreprises régionaux
- un appui scientifique grâce à un apport universitaire de la chaire ETI (Entrepreneuriat, territoire, innovation) de la Sorbonne à Paris, en lien avec notre université locale

- une implication forte des membres du Conseil de développement, qui regroupe les forces vives sur différents sujets.

2 Une phase de concertation élargie s'ouvre en novembre

Différents temps de rencontres sont prévus dès cette fin d'année pour imaginer ensemble l'avenir du territoire :

- ✦ des réunions thématiques avec les acteurs culturels et économiques de l'agglomération
- ✦ des réunions de concertation pour la population
- ✦ une démarche singulière avec des rendez-vous sur le terrain à la rencontre de la population.

Autant d'opportunités d'**écrire ensemble l'avenir de notre territoire.**

Vous avez dit 'projet de territoire' ?

Le projet de territoire est un outil qui va définir les axes de développement stratégiques pour les années à venir à l'échelle de l'agglomération autour de sept enjeux : habiter, se déplacer, travailler, être en forme, s'approvisionner, apprendre, s'épanouir. L'adoption du projet de territoire de la Communauté d'agglomération est programmée au printemps 2022.

 Retrouvez toutes les infos pratiques courant novembre sur le site internet bethunebruay.fr, sur Facebook, et dans votre mairie.



La Zone industrielle de Ruitz encore plus attractive

Investisseurs, comptez désormais entre 3 et 5 mois pour décrocher un permis de construire dans la Zone industrielle de Ruitz ! Qui dit mieux ? Cette réactivité est liée à l'obtention du label 'site clés en main'. Le principe : mettre à disposition des hectares immédiatement disponibles, pour lesquels ont déjà été engagées les procédures d'urbanisme, d'archéologie préventive et d'environnement. 15 ha sont déjà mobilisables, 20 autres le seront prochainement. Pour rappel, sur le territoire de l'Agglo le parc des industries Artois-Flandres bénéficie aussi de ce label.

La transformation numérique en marche !

« Comment remettre le citoyen au cœur de la gouvernance numérique des territoires et l'expérience des usagers au cœur des services publics numériques », telle est la thématique qui sera abordée à la Fabrique de Béthune le 23 novembre. L'Agglo accueille l'IntercoTOUR des Interconnectés, un réseau constitué de territoires innovants, dont le nôtre ! Via des conférences, ateliers, tables rondes et autre concours de start-up, professionnels et experts parleront d'inclusion numérique ou encore de data.

Un festival inédit autour de la bière

L'Agglo est partenaire du premier 'Gambrinus Fest', organisé par l'association Béthune capitale régionale de la bière et l'Office de tourisme de Béthune-Bruay les 13 et 14 novembre à la salle Olof-Palme de Béthune. Sont prévus une vingtaine de brasseurs artisanaux, le chef Florent Ladeyn, des jeux anciens et des animations. Gratuit, 6 € pour 3 dégustations et un verre sérigraphié.



Chaque mois, la rubrique 'Rencontre avec' vous fait découvrir des habitants, des associations et des entreprises qui font vivre le territoire.



Un **tiers-lieu** est un endroit privilégié pour créer du lien social et donner vie à des initiatives collectives. #

L'Igloo est une association collégiale créée cette année à Isbergues.

L'Igloo, un tiers-lieu où chacun a la parole

Les Isberguois et leurs voisins disposent d'une nouvelle structure créatrice de lien social.

Igloo : abri construit avec plusieurs blocs et au sein duquel il fait bon vivre. Une définition qui correspond parfaitement à l'Igloo imaginé par des Isberguois qui en ont fait depuis peu un tiers-lieu. Évidemment, le nom de l'association est aussi un clin d'œil à la ville d'Isbergues.

Un lieu alternatif

L'Igloo n'est pas tout à fait une association comme les autres : elle est dite 'collégiale', entendez par là que l'organisation y est horizontale, et non pyramidale. Le concept : chaque parole pèse autant que celle du voisin. Les bénévoles se réunissent en groupes de travail thématiques, par exemple pour recenser les attentes des habitants via un questionnaire, ou encore pour organiser des événements et faire connaître l'Igloo.

Les mots d'ordre : l'écoute, l'échange et la convivialité. Chacun y a sa place, quel que soit son âge, et chacun est libre d'y exprimer ses idées.

Les projets se dessinent

Après avoir proposé des rendez-vous estivaux au parc des Cités d'Isbergues, l'Igloo a créé sa trucothèque sur sa page Facebook ('L'Igloo à Isbergues'). Plus de 200 abonnés sont recensés. On peut y prêter, emprunter, donner ou recevoir toutes

sortes de choses : objets, outils, jeux, graines et autres plants, et même de la nourriture. Tout sauf des vêtements, car une association locale les récupère déjà, et l'Igloo s'inscrit dans la complémentarité et non dans la concurrence des activités.

Le but de l'Igloo est de provoquer des rencontres, de donner des couleurs à la vie locale.

L'équipe de l'Igloo imagine déjà la suite : ateliers créatifs, soirées concert ou cinéma, après-midi jeux, espace de travail partagé, ludothèque ou encore frigo solidaire font partie des suggestions des participants. Le principe serait toujours le même : la gratuité. Exemple avec la bricothèque, qui permettrait de mettre à disposition d'autres usagers des outils dont on se sert peu. Car l'Igloo vise, modestement, à faire prendre conscience de notre impact sur l'environnement.

Pour mettre en œuvre ces projets, l'Igloo est à la recherche de locaux. Les volontaires disponibles s'y relaieraient pour donner vie à un endroit partagé et ouvert à toutes et tous. À bon entendre... #

Adresse mail : ligloo.isbergues@protonmail.com



L'Igloo engagée dans l'Économie sociale et solidaire

La jeune association isberguoise participe au budget citoyen ESS (Économie sociale et solidaire) du Département du Pas-de-Calais, et envisage de s'engager dans le deuxième appel à projets ESS lancé par la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane (lire en page 12 de cette édition).

À SAVOIR

100% Agglo vous parle... de ses communes Village patrimoine[®]

**FIERS DE
NOTRE AGGLO**

Un Village patrimoine[®], c'est quoi ?

Créé par le Pays de la baie du Mont Saint-Michel, Village patrimoine[®] est devenu un label national en 2018. Objectif : valoriser le patrimoine matériel et immatériel des communes de moins de 2 000 habitants, et ainsi donner de la visibilité aux pépites locales.

Le label, c'est :

- une mise en valeur du patrimoine rural : bâti, histoire, traditions
- une mise en tourisme synonyme de développement économique, avec, entre autres, le recensement des équipements d'hôtellerie ou de restauration situés à proximité

- du lien social, en fédérant les villages autour d'un projet visant à valoriser les patrimoines, les traditions, le passé et l'avenir
- une attention particulière portée aux projets architecturaux, urbains et paysagers dans le but de conforter l'authenticité et le cadre de vie local.

Une réflexion est menée pour qu'un maximum de petites communes de l'Agglo (62 comptent moins de 2 000 habitants) puissent prétendre au label. #

Quatre communes de l'Agglo labellisées Villages patrimoine[®]

AMETTES

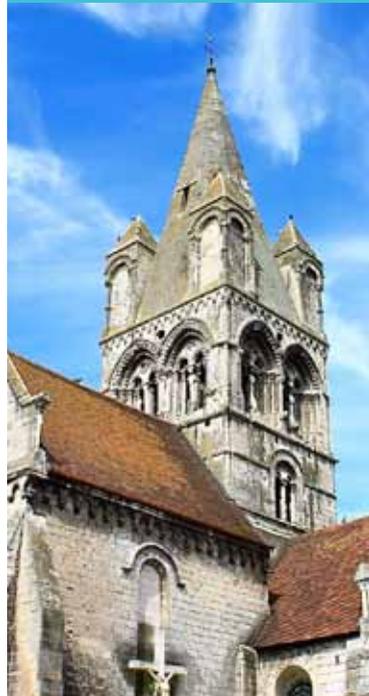


La maison natale de Saint Benoît Labre est sur le chemin des pèlerins de la Via Francigena, dont l'Agglo soutient l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco. À voir aussi : la tombe des parents de Saint Benoît au cimetière, le gisant et des éléments sur la vie de Saint Benoît à l'église.



La Nave coule le long de la Coqueline, qui donne son nom à un chemin de randonnée. Amettes abrite aussi la ferme des 2 Tilleuls, ancienne ferme seigneuriale devenue chambres d'hôtes, et les noms de rues sont liés à l'histoire du village.

GUARBEQUE



L'église Saint Nicolas est considérée comme un joyau de l'art roman.



La gare d'eau guarbecquoise, un cadre privilégié où l'Agglo a organisé pour la première fois des guinguettes tout au long de l'été.

LIETRES



Le château de Lietres n'est pas le seul élément de patrimoine remarquable de la commune, qui compte aussi un ancien relais de diligence devenu chambres d'hôtes, un moulin transformé en gîte, un ancien couvent et une chapelle dédiée à Sainte Philomène.



On a joué au cricket à Lietres dès le XV^e siècle. C'est une lettre de doléances de 1478, signée du roi qui l'atteste et qui est la plus ancienne trace au monde de l'existence de ce jeu. L'Agglo y organise un tournoi international chaque année.

MONT-BERNANCHON



La maison de la nature Geotopia, équipement communautaire, est située le long du canal d'Aire, à proximité d'écodoges et d'un observatoire ornithologique.



Un cimetière de la Première guerre mondiale se trouve au pied de l'église bernico-montoise.

15

VOS QUESTIONS... → NOS RÉPONSES

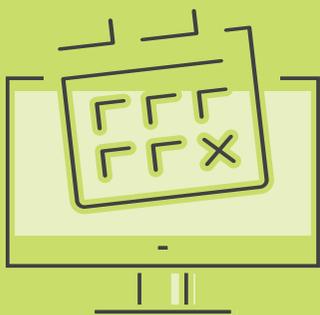
*Vous avez une question liée à l'Agglo ?
Cette rubrique est la vôtre !*

J'organise un événement dans ma commune, peut-il être relayé sur le site internet de l'Agglo ?

Vous organisez un événement et vous souhaitez le promouvoir sur l'agenda du site web de l'Agglo ? Vous avez la possibilité d'utiliser le module de suggestion d'événement.

Situé sur la page d'accueil du site, au niveau de la rubrique agenda, l'onglet « Proposer un événement », permet d'accéder à un formulaire dans lequel vous pouvez indiquer toutes les informations relatives à votre événement, et même y joindre un visuel.

Votre formulaire fera ensuite l'objet d'une vérification de la part du service communication de l'Agglomération avant d'être publié dans l'agenda. La publication des manifestations d'intérêt communautaire ou en lien avec les compétences de l'agglomération est privilégiée. #



En cas de perte d'autonomie, l'Agglo peut-elle m'aider dans l'aménagement de mon logement ?



En partenariat avec l'Anah (Agence nationale de l'habitat), l'Agglo vous propose un accompagnement sur mesure. Bénéficiez gratuitement d'aides techniques et financières, avec un diagnostic à domicile. En cas de perte d'autonomie, liée au vieillissement ou au handicap, il est essentiel que votre domicile évolue et s'adapte pour vous permettre de rester chez vous. Monte-escalier, douche adaptée, volets roulants électriques, accès au logement... tous les types de travaux sont éligibles aux aides proposées, qui peuvent aller de 40 à 80 % du coût hors-taxes. Pour en bénéficier, outre les conditions de revenus (voir ligne 25 de votre dernier avis d'imposition), il faut que vous soyez propriétaire de votre logement et que celui-ci ait plus de 15 ans. Les propriétaires-bailleurs d'un logement de plus de 15 ans sont aussi concernés (en fonction des loyers pratiqués après travaux et des revenus des locataires). Rendez-vous sur le site de l'Anah (monprojet.anah.gouv.fr). Vous pouvez aussi joindre l'Agglo pour obtenir des conseils et une assistance dans vos démarches en ligne. **T. 03 21 61 50 00. #**

Le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de l'Agglo fonctionne-t-il comme un Centre communal d'action sociale (CCAS) ?

Ces deux structures sont amenées à travailler ensemble mais leur fonctionnement diffère. Le CIAS de la Communauté d'agglomération œuvre à l'échelle des 100 communes du territoire, contrairement à un CCAS qui intervient sur le périmètre d'une seule commune. Le CIAS n'accompagne pas directement les usagers mais porte des réflexions stratégiques pour une action générale de prévention et de développement social, en liaison avec les institutions publiques et privées de caractère social. Il a notamment pour mission l'analyse des besoins sociaux de la population de l'agglomération et intervient dans différents domaines : le handicap, l'aide au maintien à domicile des personnes âgées ou encore la petite enfance. Il peut également être opérateur du Contrat Local de Santé. Actuellement, le CIAS de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane se penche particulièrement sur les thématiques de l'inclusion numérique – qui vise à rendre l'outil numérique accessible à tous – et du bien-vieillir. #



Toutes vos questions à : communication@bethunebruay.fr

Tout savoir sur le Conseil de développement

DÉFINITION

Obligatoire dans les intercommunalités de plus de

50 000 habitants,

le Conseil de développement est composé de personnes bénévoles impliquées dans la vie locale. C'est un outil qui rassemble les forces vives du territoire.



C'est un lieu de **réflexion**, de dialogue et de propositions citoyennes. Il émet un avis sur les grands dossiers de la Communauté d'agglomération.

Créé en **2003** sur le territoire, il est renouvelé en même temps que les élus communautaires. Sa richesse réside dans la diversité de ses membres.

COMPOSITION

Il est composé de **57 structures**

et **12 habitants** représentant un total de **85 personnes** réparties au sein de **5 'collèges'** :

- 1/ Le monde économique
- 2/ Les syndicats et organisations professionnelles
- 3/ Les services publics et personnes qualifiées
- 4/ La vie collective, familiale et associative
- 5/ Le collège habitants (créé en 2021)

FONCTIONNEMENT

- Il peut être **saisi par les élus** communautaires sur un sujet en particulier
- Il peut **s'autosaisir** de questions relatives au développement et à l'aménagement du territoire
- Il travaille **en bureau**, en réunions plénières et en commissions thématiques ouvertes au public

MISSIONS

Apporter une **plus-value** et un **éclairage** complémentaire sur différents sujets stratégiques (santé, environnement, mobilité/transports, emploi/formation, culture/tourisme/patrimoine, etc.) afin de

contribuer au mieux-vivre des habitants.

Contact

christelle.tirman@bethunebruay.fr

www.conseil-dev.bethunebruay.fr



RETOUR EN IMAGES

2



18



1# Vous les avez peut-être remarqués dans votre rue ? Les bennes de plusieurs camions de collecte des déchets verts sont désormais décorées avec un nouveau visuel faisant la promotion du compostage. Objectif : encourager les habitants à s'équiper de composteurs pour réduire leurs déchets !

2# L'Agglo a participé à la Fête de la science. 700 jeunes ont rencontré des acteurs du monde scientifique du territoire au campus universitaire béthunois. Le grand public a participé à un parcours scientifique à la Fabrique de Béthune, et visité le technopôle de Bruay-La-Buissière.

3# Cinq sportifs ont été mis à l'honneur lors du conseil communautaire de septembre. Le Burkinabé Hugues Fabrice Zango (Artois Athlétisme), médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Tokyo ; et 4 nageuses béthunoises : Cyrielle Duhamel (en demi-finale à Tokyo), Bertille Cousson, Océane Carnez et Lison Nowaczyk, qui ont brillé au niveau européen cet été.

4# Dans le cadre du Projet alimentaire territorial de l'Agglo, les restaurateurs ont rencontré les producteurs et entreprises de l'offre alimentaire lors du deuxième Salon des professionnels de l'offre alimentaire locale le 14 octobre à Nœux-les-Mines.

Toutes les photos  

PACTES - Proximité, Action, Cohésion, Territoire, Engagement, Solidarité

Notre agglomération vient de franchir une étape déterminante dans l'élaboration de son Projet de territoire. Elle a adopté un Contrat de Relance et de Transition Ecologique, CRTE, qui la lie avec l'Etat. Initié dans le cadre du plan France Relance et ses 100 milliards d'euros investis par le gouvernement, il rendra visibles et lisibles toutes les sources de financement possibles pour la **concrétisation des projets au sein du territoire**.

Surtout, ce « contrat enveloppe », comme le nomme notre président Maurice Leconte, permettra d'assurer le **traitement équitable de chacune des 100 communes de l'agglomération**. Nous le rappelons : depuis la prise de gouvernance du président Olivier Gacquerre le 8 juillet 2020, notre exigence et notre action se résument en une formule : **une commune, une voix**. Pour garantir **cette équité, cette proximité et cette solidarité**, notre groupe Pactes a organisé la territorialisation de notre agglomération. Nous en sommes conscients : notre vaste territoire présente **des visages**

multiples et des spécificités propres à chaque zone géographique, entre ruralité, urbanité, bassin minier ou encore zones plus industrielles. Nombreux sont nos enjeux autour desquels nous devons nous fédérer dans un destin commun. Alors, pour faciliter ce lien, nous avons proposé à l'ensemble des élus communautaires, quel que soit le groupe politique auxquels ils appartiennent, de **restructurer l'agglomération en 4 territoires**. Avec chacun un référent, le vice-président de territoire, interlocuteur privilégié des maires, au plus proche du terrain, nous mènerons ensemble un travail de concertation et de co-construction. Nous souhaitons ainsi nous concentrer, au-delà de tout esprit partisan, sur ce qui compose notre ADN : **servir au quotidien les intérêts et les besoins** de chacun des 282 000 habitants, sur **un territoire apaisé**. #

Le groupe majoritaire PACTES

Ruralité, Solidarité, Proximité

Pour une action communautaire de proximité

Notre agglomération compte 280 000 habitants résidant dans 100 communes aux caractéristiques très variées. Comment peut-elle répondre aux besoins de ses administrés et accompagner les élus communaux si elle n'adapte pas son fonctionnement et ses réponses à la réalité du terrain ? Comment peut-elle concilier projets structurants et missions du quotidien, au service du public ? C'est possible en adoptant une organisation territorialisée.

Les pôles territoriaux seraient ainsi l'échelle privilégiée de mise en œuvre des politiques publiques et d'intervention des services au quotidien. L'action de la communauté pourrait ainsi reposer sur une organisation complémentaire comprenant :

- Un niveau central, chargé de mettre en œuvre les projets

stratégiques et de gérer les services supports ;

- Un niveau intermédiaire chargé de la gestion de proximité des compétences communautaires dans les pôles territoriaux
- Un niveau communal pour lequel la meilleure articulation possible devra être recherchée avec les communes et les acteurs locaux.

En complément de cette organisation territoriale, la communauté d'agglomération pourrait également proposer des actions adaptées aux spécificités de ses territoires et de ses communes.

La proximité et la réactivité sont souhaitées de tous.

Nous appelons de nos vœux cette indispensable réorganisation de l'action communautaire.

Contact : ruralité.proximité@gmail.com #

Le groupe Ruralité, solidarité, proximité

La Gauche citoyenne

Le groupe La Gauche citoyenne n'a pas rendu de tribune pour ce numéro.

Offrez une seconde vie à vos objets!

du **6^e salon**
et de la **réemploi**
réparation



20|21 novembre 2021

Complexe sportif E. Cailliau

HOUDAIN

rue du Jeu de Paume

samedi • 14h | 19h

dimanche • 10h | 18h

**Entrée
gratuite**

Conception : service communication de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

Contact : 03 21 61 50 00
Service Prévention des Déchets
www.bethunebruay.fr



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane